



## Forum économique

Thème :

### Le Développement Économique du Togo

Page | 1

## Recommandations

*Réunis à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo, au terme de deux jours de travaux, les 12 et 13 avril 2022, nous, participants au Forum Economique Togo 2022 organisé par le Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest (PDWA) de la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS), le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) et Center for Research and Opinion Polls (CROP), recommandons, dans le but de faire avancer davantage l'économie togolaise, ce qui suit, aux autorités du Togo :*

#### 1. Pour ce qui est de l'économie en milieu urbain :

- Mettre en place un programme de développement de la gouvernance visant à rationaliser et garantir l'efficacité des institutions clés intervenant dans l'économie en milieu urbain. L'objectif visé est d'amener ces institutions à assurer une mise en œuvre effective et efficiente des actions prévues par les différents plans et politiques de développement urbain ;
- Accélérer les réformes en matière de décentralisation afin de donner davantage d'autonomie et de moyens d'action aux communes ;
- Former les responsables et décideurs de politique économique urbaine sur l'approche prospective en matière de planification de la ville ;
- Œuvrer pour une meilleure structuration du secteur informel en milieu urbain en l'organisant et en facilitant sa transition vers l'économie formelle ;
- Offrir davantage de facilités en termes, fiscal ainsi que d'accès au crédit, à l'information et à la technologie, aux entreprises urbaines de proximité et du secteur informel, afin de promouvoir la création d'emplois ;
- Valoriser les immeubles à vocation commerciale en investissant dans la construction d'édifices à location modérée dans les zones péri-urbaines et y déconcentrer les services publics, afin de favoriser le développement harmonieux des villes et l'implantation des entreprises dans les périphéries ;
- Tenir compte de la diversité dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement urbain, en améliorant l'accessibilité des infrastructures, de l'accueil, des produits et des services, aux personnes handicapées, âgées, malades ou en état de fatigabilité, de manière à permettre leur participation effective à l'activité économique ;
- Favoriser la connectivité ainsi que la mobilité intra et inter urbaine en développant les infrastructures numériques, en construisant et réaménageant les routes, gares, parkings et pistes cyclables et en mettant en place des systèmes multimodaux de transport en commun ;
- Œuvrer à la réduction de l'incidence du coût de l'énergie sur la compétitivité des entreprises urbaines en développant les infrastructures énergétiques et en vulgarisant l'accès aux énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque ;
- Délimiter les quartiers et communes avec des bornes de limitation précises et améliorer le système d'adressage.

## 2. Pour ce qui est de l'économie en milieu rural :

- Doter chaque commune rurale d'équipements de mécanisation agricole ;
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire à travers les interprofessions ;
- Subvention des intrants agricoles ;
- Aménagements des baffons et construction des bassins dans les zones stratégiques ;
- Réorganiser la chaîne de production agricole ;
- Mise en place de Système de Plan vert ;
- Aménager et construire les pistes rurales afin de désenclaver le milieu rural ;
- Évaluer les besoins d'investissements dans les infrastructures rurales de base nécessaires au développement du secteur non agricole - comme les routes et les services de transport ; Ce genre d'investissements contribuent en effet à la création d'opportunités économiques et d'emplois non agricoles dans les milieux ruraux ;
- Diversifier les actions des partenaires par la définition de priorités en besoins par zones géographiques ;
- Sécuriser le foncier et promouvoir le droit des femmes à la terre ;
- Impliquer les communautés de bases dans l'élaboration des plans-programmes de développement.

## 3. Pour ce qui est de l'économie et la jeunesse :

### a) A l'attention des ministères chargés de l'éducation :

- Mettre en place un système d'orientation (à tous les niveaux) qui suscite le génie, encadre et oriente le jeune vers des spécialités utiles et en adéquation avec les objectifs du développement du pays ;
- Améliorer le ratio élève-enseignant ;
- Rendre les curricula de formation plus pratique et introduire la prise de l'initiative (pour un engagement du citoyen dans toutes les couches de la société) ;
- Initier un partenariat écoles-entreprises afin de faciliter le rapprochement et l'adaptation des curricula aux besoins du marché de l'emploi ;
- Susciter l'excellence et la compétence au sein de la jeunesse ;
- Accélérer l'initiative du gouvernement de délocaliser les formations professionnelles et encourager les initiatives privées contribuant à la dynamique de développement en milieu rural à travers les campus artisanaux et autres ;
- Mettre en place un système qui incite les jeunes à l'excellence à travers la promotion et l'implication des capitaines d'industries (hommes et femmes modèles de notre société togolaise).

### b) A l'attention du Ministère chargé du développement à la base :

- Renforcer le dialogue entre les jeunes entrepreneurs par secteur d'activité et l'autorité de tutelle ;
- Regrouper les jeunes entrepreneurs par secteur d'activité en créant des pôles de productions sectorielles afin de promouvoir une avancée collective par secteur ;
- Revoir le mécanisme de contrôle de prix sur le marché (ministère du commerce) ;
- Développer les chaînes de valeurs par région tout en renforçant les bases productives ;
- Améliorer et accentuer le suivi des projets des jeunes entrepreneurs ;
- Une présidence et une primature plus regardant sur la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes ;
- Mettre en place une politique de pour inciter, promouvoir et accompagner les innovations locales pour les rendre plus compétitives face à l'innovation étrangère ;
- Offrir un mécanisme de développement et d'insertion professionnel pour un développement des

compétences afin de favoriser l'excellence des jeunes.

**c) A l'attention des autorités du secteur économique :**

- Renforcer et faciliter l'accès au crédit/financement des jeunes entrepreneurs ;
- Faire des études de terrain auprès des bénéficiaires et des autres acteurs des mécanismes mis en place pour accompagner les jeunes entrepreneurs afin de définir de meilleur mécanisme d'accompagnement ;
- Améliorer la politique commerciale qui favorise les entrepreneurs du pays face à la concurrence étrangère ;
- Revoir à la baisse les taux d'intérêt qui sont déjà mis en place pour les jeunes entrepreneurs ;
- Mettre en place des fonds de subventions pour le démarrage des entreprises et pour la mise en place des innovations ;
- Renforcement du mécanisme de subvention et d'accompagnement des primo entrepreneurs ;
- Alléger les conditions d'accès des jeunes aux appels d'offre public (exempter les jeunes entrepreneurs de la fourniture de certaines pièces administratives) ;
- Encourager la mise en place des institutions bancaires agricoles ;
- Exonération les jeunes entreprises de la patente, IS pour une période de cinq ans pour les jeunes.

**d) Sur le plan des technologies :**

- Renforcer les mécanismes d'accompagnement des innovations togolaises à travers la mise en place et le renforcement de laboratoires et de structures de maturation et de prototypage d'idées
- Mettre en place un fond d'innovation

**e) Sur le plan social :**

- Accélérer l'assurance maladie universelle ;
- Renforcer le mécanisme d'accès aux soins de santé publique pour les jeunes ;
- Renforcer les infrastructures sanitaires en équipement ;
- Equiper chaque commune de service de secours de première nécessité et
- Encourager l'action social à travers le privé et l'entrepreneuriat : les entreprises et structures peuvent contribuer directement à une action sociale non affilié à eux et bénéficier de l'exemption de l'OTR (Office Togolais des Recettes).

**4. Pour ce qui est de l'économie et les questions liées au genre :**

- Changement d'approche communicationnelle sur la politique genre ;
- Amélioration des politiques fiscales favorables au genre ;
- Soutenir l'approche de la budgétisation sensible au genre initiée par le Gouvernement ;
- Initier un forum spécifique sur : genre et économie.

---

**Ont rédigé et validé**

Participants au Forum Economique Togo 2022 : Le Développement Economique du Togo